

Concours "Meilleur mémoire" Informatique et libertés - AFCED

L'AFCDP (Association française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel) lance un concours destiné à récompenser le meilleur mémoire réalisé sur un sujet qui intéresse les Correspondants Informatique et Libertés – destinés à devenir les futurs DPO (Data Protection Officer) et, plus largement, tout professionnel de la conformité à la loi Informatique et Libertés et à la protection des données personnelles. Ce prix est dénommé « Meilleur Mémoire AFCDP ». Pour cette première édition du Prix du Meilleur Mémoire AFCDP, le thème porte sur les moyens et techniques permettant de rendre « inintelligibles » les données personnelles afin de mieux les protéger et d'éviter à avoir à notifier les personnes concernées en cas de violation à un traitement de données. Ce thème s'inscrit dans la préparation des responsables de traitements au futur règlement européen sur les données personnelles. L'objectif du mémoire est donc de vulgariser et de montrer, de façon opérationnelle, les apports de techniques telles que le chiffrement, le hachage, la tokenisation, la pseudonymisation pour éviter la notification des violations de données aux personnes concernées.